

MENTIONS LEGALES

Notice détaillée du traitement

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL DES PERSONNELS IATSS affectés dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et dans les services déconcentrés

Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement de données

Etablissement Adresse

Rectorat de Grenoble
7 place Bir-Hakeim
38021 Grenoble

Finalités

Ce traitement de données personnelles est mis en place pour assurer la gestion de demande de temps partiel des personnels IATSS affectés dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et dans les services déconcentrés de l'académie de Grenoble. Une plateforme numérique est mise à disposition des agents pour déposer leur dossier de candidature. Les supérieurs hiérarchiques émettent un avis avant transmission au service gestionnaire, la division personnels de l'administration DPA. Les référents gestionnaires étudient la complétude du dossier et la demande. Ils peuvent être amenés à demander des informations complémentaires.

Base juridique du traitement

Mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD). Le rectorat de l'académie de Grenoble s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78- 17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du RGPD

Catégories de données collectées

Identité du candidat : Nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone.

Dossier du candidat

Destinataires des données

Service de gestion personnels de l'administration DPA

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données sont conservées pendant jusqu'à la fin de l'année de la campagne en cours.

Droits des personnes concernées

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition que vous tenez des articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, en contactant le DPD de l'académie.

Coordonnées du délégué à la protection des données

Courrier postal : Délégué à la Protection des Données, 7 place Bir-Hakeim, 38021 Grenoble

Courrier électronique : dpd@ac-grenoble.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.